

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 20/06/2017 - 18:03

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mme Laura GODINHO, Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 75007 Paris

Objet du marché : Production, impression et livraison de fonds de cartes d'adhésion pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac

Durée du marché : L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an. Il est renouvelable trois (3) fois pour même durée.

Nombre et consistance des lots : L'accord-cadre porte sur la production, l'impression et la livraison de fond de carte d'adhésion pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac. Il est conclu à bons de commandes sans montant minimum mais avec un montant maximum de 80 000e HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises.

A titre indicatif, le nombre de pass imprimés en 2016 est d'environ 14500 (donnée non contractuelle).

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : Nature de l'attributaire

La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans l'accord-cadre et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique. Conformément à l'article 45 - V) du décret n°2016-360, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Forme et montant de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre est un accord-cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission des bons de commandes sans montant minimum et avec un montant maximum de 80 000euro(s) HT sur la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises. Les prestations sont rémunérées par l'application des prix unitaires par référence au bordereau de prix unitaires figurant en annexe 1 de l'acte d'engagement.

Négociations

L'Etablissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac négociera avec le ou les candidats les mieux classés. Pour procéder à la négociation, le pouvoir adjudicateur utilisera le courriel indiqué à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à cent quatre-vingt (180) jours dans le cadre d'engagement. Il court à compter de la date limite de remise des offres.

Critères de sélection : Critère n°1 : Prix (55 points) :

Le prix sera analysé par le biais d'une simulation de trois commandes-types :

(Montant des trois commandes-types les plus basses x 55) / (Montant des trois commandes-types du candidat analysé).

Critère n°2 : Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique (45 points) sous décom

comme suit :

- Sous-critère n°1 (10 points) : Méthodologie d'impression
- Sous-critère n°2 (15 points) : Respect des délais de livraison
- Sous-critère n°3 (15 points) : Qualité des échantillons fournis par le candidat ;
- Sous-critère n°4 (5 points) : Mesures prises en matière de protection de l'environnement

La somme des notes par candidat donne un total sur 100 points. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée sera retenue.

Date limite : Date limite de réception des offres : 12/07/17 à 17h00

Renseignements divers : Le dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Questions des candidats sur le dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard 6 jours avant la limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibranly.fr

Modifications de détail au dossier de consultation

L'établissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F-75181 Paris cedex 04. Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr
Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours
Greffe du Tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F-75181 Paris cedex 04. Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr - Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46

Adresse Internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=337772&orgAcron>

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3142384**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Publication intégrale

Département : 75 - Paris

